

Une réunion du Conseil Municipal se tiendra le

MARDI 2 AVRIL 2024, A 19H00

Salle du Conseil Municipal en Mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Quart d'heure citoyen,
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 Février 2024,
- Compte-rendu du Maire des décisions prises au titre de l'article L2122-22 du CGCT

Propositions aux votes :

1. Délégation du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT,
2. Approbation du Compte de Gestion de Trésorier,
3. Approbation du Compte Administratif du budget de la Commune,
4. Affectation du résultat 2023,
5. Taux d'imposition des taxes,
6. Budget primitif 2024,
7. Subvention aux associations,
8. Demandes de subventions exceptionnelles,
9. Attribution de compensation provisoire 2024.
10. Convention avec le CPIE,
11. Convention quadri partite pour l'entretien et la gestion des aménagements de voirie et cyclable de RD 99,
12. Dénomination de la venelle Jean-Paul Belmondo,
13. Autorisation de déposer un permis d'aménager modificatif pour le parking paysager sur les anciens ateliers municipaux,
14. Autorisation à l'association « les amis de la nature » de déposer une déclaration préalable pour une clôture sur un terrain communal,
15. Rétrocession foncière à l'euro symbolique d'une parcelle de 219 m² aux Amis de la nature,
16. Modification du RIFSEEP,
17. Protection sociale complémentaire – convention de participation pour la couverture du risque prévoyance santé,
18. Taux de main d'œuvre pour l'entretien des locaux du L.A.E.P.

Questions diverses

Proposé aux élus, le 26 Mars 2024
Emmanuelle DACHEUX,
Maire de PIRIAC SUR MER